

# Tarifs 2009

## Tarifs Molkenstrasse & Zeughausareal Cat. 1 / Bazar & Infos

3x3m (minimum)	Paieiment jusqu'au 25 février	Paieiment jusqu'au 25 mars	Paieiment jusqu'au 25 avril
Tarif de base	CHF 390.-	CHF 490.-	CHF 590.-
Tarif suppl. par m2	CHF 100.-	CHF 100.-	CHF 100.-
Parques places	CHF 120.-	CHF 120.-	CHF 120.-
Caution	CHF 200.-	CHF 200.-	CHF 200.-

## Tarifs Helvetiaplatz Cat. 1 / Bazar & Infos

3x3m (minimum)	Paieiment jusqu'au 25 février	Paieiment jusqu'au 25 mars	Paieiment jusqu'au 25 avril
Tarif de base	CHF 590.-	CHF 700.-	CHF 800.-
Tarif suppl. par m2	CHF 80.-	CHF 80.-	CHF 100.-
Stand d'angle	CHF 40.-	CHF 60.-	CHF 80.-
Caution	CHF 200.-	CHF 200.-	CHF 200.-

## Tarifs Helvetiaplatz Cat. 2 / Food ou Boissons

3x3m (minimum)	Paieiment jusqu'au 25 février	Paieiment jusqu'au 25 mars	Paieiment jusqu'au 25 avril
Tarif de base	CHF 1190.-	CHF 1400.-	CHF 1600.-
Tarif suppl. par m2	CHF 110.-	CHF 120.-	CHF 130.-
Stand d'angle	CHF 50.-	CHF 60.-	CHF 80.-
Caution	CHF 350.-	CHF 350.-	CHF 350.-
Electricité & Déchets	CHF 300.-	CHF 300.-	CHF 300.-

## Tarifs Helvetiaplatz Cat. 2 / Food & Restauration

3x3m (minimum)	Paieiment jusqu'au 25 février	Paieiment jusqu'au 25 mars	Paieiment jusqu'au 25 avril
Tarif de base	CHF 1490.-	CHF 1700.-	CHF 1850.-
Tarif suppl. par m2	CHF 110.-	CHF 120.-	CHF 130.-
Parques places	CHF 120.-	CHF 120.-	CHF 120.-
Electricité & Déchets	CHF 300.-	CHF 300.-	CHF 300.-
Stand d'angle	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 80.-
Caution	CHF 350.-	CHF 350.-	CHF 400.-

## Tarifs supplémentaires pour les exposants

Tentes à louer (6x3m)	CHF 600.-	CHF 650.-	CHF 700.-
Musique (max. 85 décibels)	CHF 150.-	CHF 150.-	CHF 150.-
Bouteilles d'extincteur	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 60.-
Plastic de protection d'huile	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 60.-
Cuisine avec	Gaz	Electricité	Grill
Besoin en courant	220-380 V	Jusqu'à 1000 Watt	Jusqu'à 5000 Watt



## KULTURFESTIVAL 13. Festival culturel INTEGRATION INTEGRATION

**5 - 7 Juin 2009**

Helvetiaplatz, Molkenstrasse & Zeughausareal  
Zurich

**MARCHÉ-TROPICAL**  
HELVETIAPLATZ, MOLKENSTRASSE & ZEUGHAUSAREAL



Entrée libre

## Heures d'ouverture:

**Vendredi 15h00 - 24h00**

**Samedi 10h00 - 02h00**

**Dimanche 10h00 - 22h00**

Ass. Africa Freedom, Bristenstrasse 2, 8048 Zürich

Tel/Fax: 0041 44 430 52 35, CCP 80.38311-2

www.africa-integration.ch

# Inscription

## Inscription et réservation

L'inscription se fait à l'aide du bulletin d'inscription, de la liste de contravention, et du formulaire d'électricité ci-jointe. Les places ne sont louées que sur la durée totale du festival. L'organisateur envoie au locataire forain une facture établie sur la base de son inscription.

La réservation d'une place n'est effective jusqu'au 30 mars 09, même si le montant du loyer n'est pas encore versé sur le compte de l'association Africa Freedom CCP 80-38311-2. La réservation dépend de mode de paiement choisi par chaque exposant.

## Condition de paiement.

Après réception de la facture selon les périodes de paiement suivant : Le 25 février, le 25 mars, le 25 avril 2009. Le paiement du loyer est valable que sur la date de timbre de la poste. Seulement les stands qui ont payés l'intégralité du montant pourront avoir une place au festival.

## Caution

La caution n'est remise en monnaies suisses jusqu'à la date du **30 juin 2009** uniquement après avoir envoyé son bulletin de versement ou son numéro de compte bancaire à l'organisation. Dépassé ce délai aucun remboursement ne sera effectué.

## Annulation

Lors de l'annulation avec versement du loyer effectuée avant le **30 mars 2009**, le montant versé sera restitué minorité de frais administratifs de CHF 200.- Euro 150.- Lors de l'annulation avec versement du loyer effectuée après le **30 mars 2009**, la totalité du montant versé ne sera pas restitué.

Lors de l'annulation sans versement du loyer effectuée après le **30 mars 2009**, la totalité du montant du loyer vous sera entièrement facturé.

## A renvoyer à:

Africa Freedom c/o Louis Mombu  
Bristenstrasse 2, CH - 8048 Zürich  
Tel/Fax: 41 44 430 52 35, 079 690 99 73  
www.africa-integration.ch



## Contrat du Marché

Maison: \_\_\_\_\_

Représentée par: \_\_\_\_\_

Adresse de contact: \_\_\_\_\_

No de tél./de fax, Mobile: \_\_\_\_\_

A pris connaissance des conditions générales  
du contrat et les approuve.

Catégorie d'étalage souhaitée. Cochez SVP

- Cat. 1 Bazar / Infos
- Cat. 2.1 Food & Boissons
- Cat. 2.2 Seulement Food
- Cat. 2.3 Seulement Bar
- Même place qu'en 2008
- Stand d'angle
- Musique (93 décibels)

Je souhaite recevoir la publicité en quantités  
suivantes:

Flyer \_\_\_\_\_ (ex.) Poster \_\_\_\_\_ (ex.)

Description des Produits:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Dimensions souhaitées sont de 3 ou 6 m.

Besoin en place total:

\_\_\_\_\_ m longueur x \_\_\_\_\_ m profondeur

L'étalage sera contrôlé selon vos données.

A: \_\_\_\_\_, le: \_\_\_\_\_

Signature du locataire:

\_\_\_\_\_

### Lieu

Zürich, Helvetiaplatz, Molkenstrasse, Zeughausareal

### Catégorie de Stand

#### Cat. 1: Infos / Bazar

Vendre de l'artisanat, bijoux, étoffes, articles. Informations  
des Stands, et Non profit organisation.

#### Cat. 2.1

**Food et Restauration:** sans restriction de ventes,  
(nourritures et boissons illimitées) suivant les conditions  
hygiéniques contenues dans les formulaires de la ville de  
Zürich sur la vente de produits alimentaires

#### Cat. 2.2 Seulement Food:

Uniquement avec le grill et avec la cuisson, sans toutefois  
la vente de boissons même pas de boissons exotiques.

#### Cat. 2.3 Seulement Bar :

Uniquement les boissons aussi bien les caipirosca, capi-  
rinha, mojito etc....sans la cuisson ni le grill. Les bois-  
sons sont autorisées seulement avec les gobelets en  
plastiques légères ou boissons en boites d'aluminium.  
Les verres à glas, plastiques durs ou métalliques sont  
strictement interdits.

### Installation & Parques places

L'installation des stands est prévue le vendredi le 5 juin  
à partir de 13h30 après le marché de légumes. Chaque  
exposant doit apporter sa carte d'installation avec le  
numéro de la place et la carte de parques places si pos-  
sible. La réservation de parques places est obligatoire et  
coûtent pour toute la durée du festival CHF 120.-

### Livraison / Montage

Le déchargement de marchandises par véhicule n'est  
permis sur le festival terrain jusqu'à 16h00. Par après  
toutes les véhicules doivent aller sur les places de par-  
ques qui leur sont attribuées.

### Démontage.

Le démontage est prévu au plus tard le dimanche  
le 7 juin 09 dès 22- 01.00 heures.

### Electricité.

Les exposants sont appelés à remplir le formulaire de  
d'électricité en indiquant les nombres d'ampère souhaité,

sans toutefois oublier d'apporter ses propres câbles de  
rallonge

### Cuisson

Toute tâches d'huile sur le sol de Helvetiaplatz ou le ver-  
sement de patte de résidus de riz, de farines, dans les  
canalisations d'eau sera sévèrement sanctionné d'une  
amande de CHF 350.- d'office.

### Eau

- **Raccordement:** L'organisateur met à disposition un  
point d'eau et deux éviers pour les vaisselles.
- **Eaux usées:** Les eaux usées sont éliminées dans ces  
éviers raccordés aux canalisations situées à côté des  
toilettes.
- **Récipient d'huile:** Les huiles usées de cuisine sont  
uniquement versées dans cet endroit.

### Musique :

Toute musique dans l'enceinte du festival par les expo-  
sants est interdite : Les stands qui auront une autori-  
sation seront sévèrement contrôlés et ne doivent pas  
dépasser 93 décibels.

### Responsabilité civile

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol  
et des dégâts d'autre nature au stand et à son contenu.  
Le locataire est responsable de son assurance.

### Sécurité

Même avec les personnels de sécurité mis à la dispo-  
sition du festival, l'organisateur décline toute respon-  
sabilité en cas de vol. Le locataire est responsable de  
son assurance

### Directives et normes

Les directives de protection contre l'incendie et les nor-  
mes de la police d'hygiène de la ville de Zürich doivent être  
impérativement respectées. Des bouteilles d'extincteur  
en location sont à demander dans le cas échéant chez  
l'organisateur pour un loyer de CHF 50.- Euro 40.-

### Dimensions de stand

Les exposants qui dépasseront les dimensions de stand  
payées seront facturés de CHF 200.- de pénalité

### Déchets et sacs à ordures

Les sacs à ordures sont à retirer moyennant paiement  
auprès de l'organisation. Les exposants doivent porter  
leurs sacs remplis des ordures dans les containers en  
plastic mis à la disposition par l'organisation.

### Nettoyage Finale:

**Dimanche, le 7 juin 2009 dès 20h00**

**Le contrôle de la place nettoyée sera fait par le  
comité d'organisation au moyen de votre formulaire  
de contravention. Les tâches d'huile qui ne pour-  
ront pas être éliminées par les exposants seront  
d'office facturées de CHF 350.-**